

## ANNEXE 1 PROJET POUR LES LIGUES RÉGIONALES

### PROJET RÉGIONAL :

Le projet régional doit être décliné du projet fédéral.

#### **Attention :**

Le projet régional doit être un projet territorial qui précise les actions déléguées aux comités départementaux.

Au sein d'une même région, ces actions peuvent être différentes d'un comité à l'autre en fonction des disparités géographiques et économiques de ces comités.

Seules les actions déléguées par la ligue aux comités départementaux pourront faire l'objet de demandes de subvention par ceux-ci.

**Vous pouvez déposer jusqu'à 6 fiches action maximum (hors fiche actions Accession territoriale)**

**Attention :** Toute action à laquelle ne seront pas associés un ou plusieurs indicateurs d'évaluation ne pourra être prise en compte.

**Seuls les indicateurs quantitatifs mentionnés dans le tableau suivant sont, à minima, éligibles.**

#### \* **Pour rappel :**

- 10 % de l'enveloppe PSF doivent être attribués à des projets accessibles aux personnes en situation de handicap (champ type (validité) : « public en situation de handicap / parasport »)
- 20% de l'enveloppe PSF doivent être attribués à des projets favorisant la féminisation (champ genre : « majoritairement féminin »)

### PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX – AIDE AU PROJET

#### OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

#### RECRUTEMENT ET FIDELISATION

Intitulé de l'action	Description de l'action	Indicateur(s)
<p><b>Recruter et fidéliser de jeunes pratiquants (J8 à J16)</b></p>	<p>Toute action visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● augmenter significativement le nombre de licenciés dans les catégories jeunes (J8 à J16)</li> <li>● créer/dynamiser de nouvelles structures</li> </ul> <p>Activités scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rame en 5<sup>ème</sup> se jette à l'eau ou Rame en 5<sup>ème</sup> avec une finalité en bateau (journée au club/ « finale »)</li> </ul> <p>Animations estivales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stages de perfectionnement pour les licenciés J8-J16</li> <li>- Accueil de centres de loisirs sur les nouveaux sites de pratique</li> </ul> <p>Offre jeune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination de toutes les étapes de l'offre jeune en incitant tous les clubs à y participer avec un maximum de jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de classes ayant participé à R5 se jette à l'eau ou à une finale R5 en club</li> <li>● Nb de clubs créés</li> <li>● Nb de titres initiations</li> <li>● Nb de titres centres de loisir</li> <li>● Nb de jeunes ayant pris une licence fédérale suite à ces activités</li> <li>● Nb d'étapes de l'offre jeune</li> <li>● Nb de clubs participant</li> <li>● % des jeunes licenciés des</li> </ul>

		catégories J10-J14 ayant participé à ces épreuves
<b>Développer le beach rowing</b>	<p>Toute action visant à développer fortement cette nouvelle pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stages</li> <li>- Animations et promotion</li> <li>- Formation des encadrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de stages</li> <li>● Nb de licenciés participants aux stages</li> <li>● Nb d'actions de promotion et de participants</li> <li>● Nb d'encadrants formés</li> </ul>
<b>Développer le para-aviron (cocher champ « public en situation de handicap / parasport »)</b>	<p>Toute action visant à développer la pratique en faveur des publics en situation de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de promotion et de détection</li> <li>- Organisation de sessions de classifications</li> <li>- Organisation de compétitions/randonnées ouvertes aux para, stages régionaux de perfectionnement</li> </ul> <p>NB : tous les clubs accueillant des sportifs para sur le territoire régional doivent être inscrits sur le <a href="#">handiguide des sports</a>. Ils sont également invités à s'inscrire dans le programme « Club inclusif » déployé par le CPSF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de structures recensées sur le handi-guide</li> <li>● Nb d'actions de promotion</li> <li>● Nb de compétitions/stages accessibles aux para</li> <li>● Nb de sessions de classification organisées</li> </ul>
<b>Organiser des manifestations sportives pour tous les publics afin de favoriser la progression de chaque pratiquant</b>	<p>Toute organisation d'événements permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'animer la pratique rivière, mer, beach rowing, indoor, para-aviron, banc fixe</li> <li>- de formaliser un parcours de progression pour les rameurs</li> </ul> <p><i>* Les inscriptions à ces compétitions doivent impérativement être réalisées sur le serveur fédéral</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb d'événements sportifs organisés</li> <li>● Nb de clubs participant</li> <li>● Nb d'inscrits</li> </ul>
<b>DÉPLACEMENTS RÉSERVÉS AUX ASSOCIATIONS ULTRA MARINES</b>		
<b>Déplacements aux championnats</b>	<p>Déplacements sportifs en vue de dynamiser et d'améliorer le niveau sportif des structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Championnat Beach et Costal</li> <li>- Championnat indoor</li> <li>- Championnats « eaux intérieures »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de championnats</li> <li>● Nb de licenciés participant aux championnats</li> </ul>
<b>FORMATION</b>		
<b>Formation des bénévoles</b>	<p>Toute formation, à destination des bénévoles, visant à améliorer l'accueil et l'encadrement des publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et mettre en œuvre la formation fédérale</li> <li>- Accompagner la formation professionnelle</li> </ul> <p>La ligue doit fournir son plan de formation territorial indiquant l'organisation de la formation avec l'implication de la ligue, des CD et des clubs (mise en œuvre, prise en charge financière). Ce plan doit entre autre présenter comment est assurée la coordination des niveaux éducateur et initiateur fédéral.</p> <p><b>* Les identités des personnes formées seront obligatoirement indiquées au moment de la justification de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de sessions de formation, nb de licenciés formés, nb de licenciés diplômés</li> <li>● Actions de tutorat, nb de stagiaires en formation professionnelle</li> <li>● Nb de stagiaires (permis, PSC1)</li> </ul>

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 PROMOTION DU SPORT SANTÉ		
ACTIONS SPORT SUR ORDONNANCE		
<b>Développement du dispositif « sport sur ordonnance »</b>	<p>Toute action visant à faire connaître et prendre en compte l'aviron dans le dispositif du « sport sur ordonnance », en faveur des patients atteints d'affection de longue durée (ALD), en corrélation avec les dispositifs régionaux et la réglementation en vigueur.</p> <p><i>* Sont également éligibles, les actions visant à promouvoir l'intérêt de la pratique de l'aviron, comme pratique Régulière Adaptée Sécurisante et Progressive (RASP), auprès du grand public et des professionnels de santé.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb d'actions réalisées</li> <li>● Nb de patients licenciés concernés</li> <li>● Nb de clubs labellisés aviron santé</li> </ul>
OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3 DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE		
PROMOTION DE L'ÉGALITÉ SOUS TOUTES SES FORMES		
<b>S'engager dans une démarche d'inclusion des publics éloignés des pratiques sportives</b>	<p>Toute action permettant à un public résidant en QPV ou en ZRR de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- découvrir l'aviron</li> <li>- s'engager dans une pratique sportive régulière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de conventions signées (minimum 4 séances),</li> <li>● Nb de pratiquants</li> <li>● Nb de prise de licences D ou A</li> </ul>
<b>Féminiser la direction des structures, l'encadrement et l'arbitrage</b>	<p>Toute action favorisant la prise de responsabilité des femmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une communauté de pratique dirigeantes</li> <li>- Mettre en place des actions de partage de bonne pratique et formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de licenciées participant à la CdP</li> <li>● Nb de licenciées accédant à un poste d'élue à la ligue, d'arbitre, d'encadrante</li> </ul>
<b>Lutter contre toute forme de violence</b>	<p>Toute action de sensibilisation, de formation, à destination des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dirigeants</li> <li>- encadrants</li> <li>- licenciés</li> </ul> <p><i>NB : cette action peut être déléguée aux Comités Départementaux</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de sessions de sensibilisation</li> <li>● Nb de licenciés sensibilisés</li> </ul>
<b>Mettre en place des actions de lutte contre le changement climatique</b>	<p>Mettre en place des actions de sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une session de formation Avi'Nature</li> <li>- Organiser des manifestations éco-responsables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de participants</li> <li>● Actions engagées sur le DD</li> </ul>
OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4 ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT-NIVEAU *		
<b>Détection – accession territoriale</b>	<p>Actions à destination des licenciés sous forme d'entraînements, stages ou regroupements qui visent à identifier des potentiels prometteurs, que ce soit des <b>actions de l'ETR, des stages PPJ ou des stages de zone de détection</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb d'athlètes concernés par les stages</li> <li>● Nb d'athlètes intégrant une structure du PPF</li> </ul>
<b>Perfectionnement – accession territoriale</b>	<p>Toutes actions permettant d'assurer un fonctionnement des Pôles Espoir régionaux nos rattachés à un Pôle France (actions sportives - prestations médicales/paramédicales - petit matériel (- 500€ HT/unitaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb d'athlètes</li> <li>● Nb d'heures d'encadrement</li> <li>● Nb d'athlètes accédant à la structure avenir de sa zone</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb d'athlètes en collectif national</li> <li>● Structure permanente ou non-permanente</li> </ul>
<b>Formation</b>	Toute action favorisant la montée en compétence des entraîneurs (séminaire des entraîneurs, arbitres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de sessions</li> <li>● Nb de participants</li> </ul>
<b>Compétitions</b>	Participation aux compétitions d'accèsion au haut-niveau <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupe de France des Régions</li> <li>- régates de sélection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Résultats à la Coupe de France des Régions + nb de sportifs</li> <li>● Kilométrage cumulé</li> <li>● Nb d'athlètes sélectionnés en Équipe nationale</li> </ul>

\* Ces actions peuvent être déposées en supplément des actions traditionnelles des objectifs opérationnels 1, 2, 3